E/2025/39
ESCAP/81/32

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

RAPPORT ANNUEL
27 avril 2024-25 avril 2025

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS, 2025

SUPPLÉMENT Nº 19



NATIONS UNIES

Merci de recycler

E/2025/39
ESCAP/81/32

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

RAPPORT ANNUEL
27 avril 2024-25 avril 2025

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS, 2025

SUPPLÉMENT Nº 19

NATIONS UNIES
New York, 2025

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Copyright © Nations Unies 2025
Tous droits réservés

E/2025/39-ESCAP/81/32

Table des matières

[1er mai 2025]

Page

Introduction 1

Chapitre

I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention 1

A. Résolutions adoptées par la Commission à sa quatre-vingt-unième session 1

81/1 Faire progresser le développement durable des pays à revenu intermédiaire en Asie et dans le Pacifique 1

81/2 Coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique 4

81/3 Renforcer la coopération relative au lien entre l'eau et les changements climatiques pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique 6

81/4 Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique 8

B. Décisions adoptées par la Commission à sa quatre-vingt-unième session 9

81/1 Questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique 9

81/2 Perspectives sous-régionales sur les questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique 9

81/3 Résumé de l'étude thématique sur la coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique 9

81/4 Résumé du *rapport de 2025 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers : tirer parti d'une nouvelle génération de programmes d'action pour concrétiser les ambitions de développement durable* 9

81/5 Décisions prises par le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale à sa dix-neuvième session 9

81/6 Douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable 9

81/7 Huitième session du Comité du développement social 10

81/8 Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+30 10

81/9 Deuxième Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières 10

81/10 Huitième session du Comité de l'environnement et du développement 10

81/11 Vingtième session du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable 10

81/12 Neuvième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes 10

81/13 Huitième session du Comité des transports 10

81/14 Vingtième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie 11

81/15 Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques 11

81/16 Dix-neuvième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement 11

81/17 Neuvième session du Comité de statistique 11

81/18 Vingtième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique 11

81/19 Autres documents relatifs à l'examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique 11

81/20 Projet de plan-programme pour 2026 12

81/21 Aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et du développement des capacités 12

81/22 Évaluation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes 14

81/23 Évaluation du Centre pour la mécanisation agricole durable 14

81/24 Évaluation de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique 15

81/25 Examen à mi-parcours de l'appareil de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique 15

81/26 Clarification des méthodes de travail des comités subsidiaires de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique 15

81/27 Changement du nom en anglais de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement 15

81/28 Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission 15

81/29 Dates, lieu et thème de la quatre-vingt-deuxième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2026) 15

II. Organisation de la quatre-vingt-unième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique 16

A. Participation et organisation des travaux 16

B. Ordre du jour 18

C. Ouverture de la session 19

D. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quatre-vingt-unième session 20

III. Travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique depuis sa quatre-vingtième session 21

A. Activités des organes subsidiaires 21

B. Publications 22

C. Relations avec les autres organes de l'Organisation des Nations Unies 22

Annexes

I. État des incidences sur le budget-programme des décisions et propositions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique 23

II. Réunions des organes subsidiaires et autres organes intergouvernementaux tenues depuis la quatre-vingtième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique 24

III. Publications et documents de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique 28

Introduction

1. La quatre-vingt-unième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) s'est tenue à Bangkok du 21 au 25 avril 2025. Le présent rapport couvre la période allant du 27 avril 2024 au 25 avril 2025 et présente les conclusions de la Commission. Le compte rendu des travaux de la session fait l'objet d'un document distinct (ESCAP/81/33).

Chapitre I

Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

2. À sa quatre-vingt-unième session, la Commission a adopté 4 résolutions et 29 décisions, telles que figurant ci-dessous. Les résolutions sont portées à l'attention du Conseil économique et social.

A. Résolutions adoptées par la Commission à sa quatre-vingt-unième session

Résolution 81/1
Faire progresser le développement durable des pays à revenu intermédiaire en Asie et dans le Pacifique

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

Rappelant la résolution 70/1 de l'Assemblée générale du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »,

Rappelant également sa résolution 78/1 du 27 mai 2022, intitulée « Déclaration de Bangkok faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : un programme commun pour faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique »,

Se félicitant de la tenue du Sommet de l'avenir, les 22 et 23 septembre 2024, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, au cours duquel la résolution 79/1 intitulée « Le Pacte pour l'avenir » et les annexes s'y rapportant ont été adoptées,

Rappelant les textes issus de toutes les grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique, social et environnemental ainsi que dans les domaines connexes, notamment les documents finals des conférences internationales portant sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire,

Rappelant également les résolutions de l'Assemblée générale 70/215 du 22 décembre 2015, 72/230 du 20 décembre 2017, 74/231 du 19 décembre 2019, 76/215 du 17 décembre 2021 et 78/162 du 19 décembre 2023 sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire,

Consciente que le fait d'améliorer la connectivité en mettant en place une infrastructure durable et résiliente et en privilégiant un accès universel, financièrement abordable, inclusif et équitable favorise le développement durable des pays à revenu intermédiaire,

Notant que l'Assemblée générale a souligné que les pays à revenu intermédiaire continuaient de connaître des problèmes liés, entre autres, à la création d'emplois, à la gestion de leurs ressources naturelles, à leur dépendance à l'égard des exportations de produits primaires, aux répercussions des risques de catastrophe et des changements climatiques, à leurs niveaux élevés d'endettement extérieur et à la volatilité des taux de change et des flux de capitaux,

Réaffirmant les dispositions des résolutions de l'Assemblée générale 71/243 du 21 décembre 2016, 75/233 du 21 décembre 2020 et 79/226 du 19 décembre 2024 concernant l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, dans lesquelles l'Assemblée a constaté que les pays à revenu intermédiaire continuaient de faire face à des problèmes particuliers,

Notant qu'au cours des 15 dernières années, 29 pays à faible revenu ont acquis le statut de pays à revenu intermédiaire, ce qui témoigne de la croissance économique soutenue à laquelle sont parvenus la plupart des pays en développement,

Notant également que, bien que la pauvreté ait été sensiblement réduite, tant en termes absolus qu'en termes relatifs, elle persiste dans de nombreux pays à revenu intermédiaire où 62 pour cent de la population mondiale vivant dans la pauvreté est toujours concentrée,

Notant avec préoccupation que certains pays particulièrement vulnérables ne sont peut-être pas à même d'obtenir un financement suffisant à des conditions abordables pour répondre à leurs besoins et qu'il faut leur apporter une aide qui corresponde au mieux aux possibilités et difficultés inhérentes à la diversité des situations des pays à revenu intermédiaire,

Notant que le Secrétaire général entend créer un groupe d'experts indépendant de haut niveau et, une fois que les travaux du groupe auront été achevés, lancer un processus intergouvernemental placé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies en vue d'examiner les indicateurs de mesure venant compléter le produit intérieur brut et prendre en compte d'autres paramètres, en étroite consultation avec les États Membres et les parties prenantes, y compris la Commission de statistique, sachant que l'élaboration d'indicateurs qui permettent de mesurer les progrès en matière de développement durable et qui complètent le produit intérieur brut ou prennent en compte d'autres paramètres peut améliorer l'appui apporté aux pays de programme par le système des Nations Unies pour le développement,

Prenant note du rapport du Secrétaire général sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire[1], qui comprend des informations sur les travaux en cours des autres commissions régionales, parmi d'autres organismes des Nations Unies, sur les pays à revenu intermédiaire,

Notant que l'Assemblée générale a encouragé toutes les entités, fonds et programmes des Nations Unies à continuer d'élaborer des stratégies concrètes visant à collaborer avec les pays à revenu intermédiaire et à leur apporter un appui adapté, notamment pour mobiliser des financements en faveur du développement durable et les utiliser,

Considérant que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a des initiatives en cours dans le cadre de son programme de travail relatif aux pays à revenu intermédiaire,

1. *Demande* à ses membres et ses membres associés de continuer à collaborer afin d'aider les pays en développement dans leur action en faveur du développement durable, en tenant compte des mesures qui complètent le produit intérieur brut ou prennent en compte d'autres paramètres, tels que la vulnérabilité, lorsqu'il s'agit d'apporter un soutien aux pays à revenu intermédiaire ;

[1] A/78/224.

2. *Demande également* à ses membres et ses membres associés de continuer à partager les meilleures pratiques avec les pays à revenu intermédiaire de manière à les aider à faire face à leurs difficultés particulières tout en tenant compte de leur diversité et de leurs besoins concrets, notamment l'appui qui leur est nécessaire pour tirer parti des partenariats et des financements ;

3. *Se félicite* du soutien apporté par les pays à revenu intermédiaire, en particulier aux pays les moins avancés, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, tout en soulignant que la coopération Sud-Sud est un complément et non un substitut à la coopération Nord-Sud, et à cet égard, invite le système des Nations Unies pour le développement à continuer de s'attacher à collaborer et à prendre systématiquement en compte l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans un esprit de solidarité mondiale ;

4. *Note* que les banques multilatérales de développement pourraient proposer des mesures, dans le cadre de leurs mandats, visant à soutenir les pays en développement, en particulier les pays vulnérables, y compris les pays à revenu intermédiaire, dans leurs efforts de développement[2] *;*

5. *Se félicite* de la proposition du Gouvernement philippin d'accueillir une conférence de haut niveau sur les pays à revenu intermédiaire en Asie et dans le Pacifique, laquelle sera organisée les 28 et 29 avril 2025 avec le soutien du secrétariat et d'autres partenaires et offrira une occasion de faciliter les contributions à un éventuel plan d'action stratégique sur les pays à revenu intermédiaire ;

6. *Prie* la Secrétaire exécutive, dans le cadre des mandats et des ressources existants, en les complétant par des contributions volontaires si nécessaire :

a) De promouvoir la coopération et le dialogue au niveau régional afin de surmonter les difficultés et de répondre aux préoccupations et aux besoins particuliers de pays tels que les pays à revenu intermédiaire, y compris en ce qui concerne les questions liées au passage à un statut de revenu plus élevé, dans le cadre du programme de travail de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le cas échéant ;

b) De continuer à fournir une analyse et un soutien en matière de renforcement des capacités adaptés aux différents contextes sur des questions intéressant les pays à revenu intermédiaire en Asie et dans le Pacifique, telles que la coopération Sud-Sud, la mobilisation des ressources, y compris le financement du développement et les mesures qui complètent le produit national brut ou prennent en compte d'autres paramètres, en veillant à éviter les chevauchements d'activités, et de soumettre ses conclusions aux comités subsidiaires compétents de la Commission ;

c) De prendre en compte le travail réalisé par les autres commissions régionales sur les pays à revenu intermédiaire, le cas échéant ;

d) De lui rendre compte des progrès accomplis dans l'application de la présente résolution à sa quatre-vingt-troisième session.

9e séance plénière
25 avril 2025

[2] Voir également résolution 79/233 de l'Assemblée générale, annexe, par. 17.

Résolution 81/2
Coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

Rappelant la résolution 71/256 de l'Assemblée générale du 23 décembre 2016 sur le Nouveau Programme pour les villes, et notant la résolution 79/1 de l'Assemblée du 22 septembre 2024 sur le Pacte pour l'avenir,

Rappelant également ses résolutions 78/1 du 27 mai 2022, intitulée « Déclaration de Bangkok faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : un programme commun pour faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique » et 79/7 du 19 mai 2023 sur la promotion de la coopération régionale pour le développement urbain durable et l'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local en Asie et dans le Pacifique,

Consciente du rôle qu'elle joue dans la promotion de la coopération régionale et sous-régionale pour le développement urbain durable sachant que l'urbanisation est une tendance de fond qui a des implications pour la région Asie-Pacifique, notamment les changements démographiques, la modification des dynamiques urbaine, périurbaine et rurale, une demande croissante de ressources et des lacunes persistantes dans la fourniture et la qualité des services de base, ainsi que la vulnérabilité croissante des zones urbaines aux catastrophes naturelles et aux défis environnementaux, ce qui nécessite une intensification des efforts en faveur d'un développement urbain durable et résilient,

Reconnaissant l'importance de la territorialisation des objectifs de développement durable en vue de progresser dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030,

Se félicitant que les autorités nationales, infranationales et locales et les réseaux de villes aient contribué à la mise en commun de pratiques exemplaires et de solutions pour les villes, notamment dans le cadre de forums urbains régionaux, sous-régionaux et nationaux,

1. *Encourage* tous ses membres et ses membres associés à coopérer davantage aux échelons régional et sous-régional afin de promouvoir un développement urbain résilient et durable et de favoriser une croissance économique inclusive et durable, conformément à leurs priorités et à leur situation :

a) En partageant des informations et en favorisant le dialogue sur les politiques sectorielles urbaines, y compris, mais sans s'y limiter, sur les politiques relatives à la gestion de l'environnement, à la protection sociale, à la transition énergétique, à la mobilité et aux transports urbains, à l'aménagement axé sur le transport en commun, à la réduction des risques liés aux catastrophes et au renforcement de la résilience, à la transition numérique, à la finance, ainsi qu'à la consommation et à la production durables ;

b) En promouvant le dialogue et la coopération afin d'accélérer la territorialisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre de l'objectif 11, qui est de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;

c) En élaborant des politiques urbaines ou en améliorant celles qui existent, en coordination avec les autorités locales et avec la participation des parties prenantes, selon qu'il convient, afin de renforcer l'action locale et de favoriser l'investissement dans le développement urbain durable ;

d) En donnant aux autorités locales et infranationales les moyens de planifier, de financer et de mettre en œuvre des solutions durables pour les villes, qui soient en accord avec leurs politiques urbaines et leurs stratégies de développement ;

2. *Constate* qu'il est nécessaire d'adapter les solutions urbaines novatrices aux contextes nationaux, infranationaux et locaux afin d'améliorer la qualité de vie, de réduire les incidences sur l'environnement, de stimuler une croissance économique inclusive et durable et de permettre à toute personne de vivre une vie saine, productive, prospère et gratifiante ;

3. *Encourage* les membres et les membres associés à utiliser des technologies qui permettent un accès équitable aux services urbains, notamment pour les populations vulnérables et marginalisées, renforcent l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, améliorent l'efficacité et la résilience du fonctionnement des villes et créent des possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat ;

4. *Constate* qu'il est nécessaire que les systèmes de planification urbaine et territoriale gèrent la croissance et le développement de manière à concilier des objectifs tels que la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la sauvegarde des systèmes alimentaires, l'amélioration de la dynamique urbaine-rurale et la création d'avantages pour les populations urbaines et rurales ;

5. *Constate également* qu'il faut intégrer l'action climatique et la réduction des risques liés aux catastrophes dans la planification urbaine, promouvoir des solutions fondées sur la nature et créer des infrastructures résilientes face au climat et aux catastrophes afin de construire des villes et des établissements humains durables, adaptables et résilients, capables de résister aux effets des changements climatiques, en fonction des circonstances et des priorités nationales ;

6. *Apprécie* le rôle des autorités locales et infranationales dans la réalisation des objectifs de développement durable et note le rôle des examens locaux et infranationaux volontaires qui contribuent au suivi et à l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

7. *Prie* la Secrétaire exécutive, dans le cadre des mandats et des ressources existants, en les complétant par des contributions volontaires si nécessaire :

a) De continuer à faciliter la coopération régionale et sous-régionale des membres et des membres associés afin de promouvoir un développement urbain résilient et durable, notamment au moyen de dialogues multipartites régionaux et sous-régionaux et de forums urbains ;

b) De renforcer le soutien apporté aux membres et aux membres associés, notamment aux autorités locales, qui en font la demande, en fonction de leurs besoins et de leurs priorités et en collaboration avec les entités et partenaires compétents des Nations Unies, afin de renforcer leurs capacités à territorialiser les objectifs de développement durable pour parvenir à un développement urbain résilient et durable ;

c) De fournir une assistance technique, une analyse des politiques et un appui au renforcement des capacités aux membres et aux membres associés, notamment aux autorités locales, en fonction de leurs besoins et priorités, concernant les cadres porteurs visant à renforcer et accélérer l'action au niveau local et à soutenir les initiatives volontaires afin de renforcer le volet urbain résilient de leurs stratégies en matière de climat et de développement durable ;

d) De promouvoir la mise en commun des meilleures pratiques et des ressources sur la territorialisation au moyen de la Plateforme Asie-Pacifique de territorialisation des objectifs de développement durable et de renforcer les partenariats pour soutenir les activités de territorialisation ;

e) De poursuivre le dialogue avec les autorités locales, les villes et les établissements humains, y compris les mégalopoles, selon qu'il convient, en vue de promouvoir un développement urbain résilient et durable et de faciliter la mise en commun des connaissances, des approches, des solutions et des meilleures pratiques novatrices ;

f) De lui rendre compte des progrès accomplis dans l'application de la présente résolution à sa quatre-vingt-quatrième session.

9e séance plénière

25 avril 2025

Résolution 81/3
Renforcer la coopération relative au lien entre l'eau et les changements climatiques pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

Rappelant la résolution 77/334 de l'Assemblée générale en date du 1er septembre 2023 sur le suivi de la Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028),

Notant avec préoccupation que les changements climatiques sont l'un des facteurs qui peuvent aggraver le stress hydrique au niveau mondial et augmenter la fréquence et l'intensité des catastrophes liées à l'eau en Asie et dans le Pacifique,

Notant avec préoccupation également le recul des glaciers, la fonte du pergélisol, la forte réduction de la calotte glaciaire et la diminution de l'épaisseur, de l'étendue et de la durée de la couverture de neige,

Prenant note avec préoccupation des conclusions présentées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans ses rapports spéciaux intitulés *Global Warming of 1.5 °C* (Un réchauffement planétaire de 1,5 °C) et *The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate* (L'océan et la cryosphère à l'heure des changements climatiques),

Tenant compte des liens qui existent entre les programmes relatifs à l'eau et au climat et des possibilités de les promouvoir en s'appuyant sur des mesures d'adaptation et de résilience hydriques et en favorisant les dispositifs d'alerte rapide qui permettent d'accéder en temps voulu à des données fiables, ventilées et adaptées aux besoins et d'assurer un suivi,

Prenant note de la déclaration finale de la troisième Conférence internationale de haut niveau sur la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028), tenue à Douchanbé du 10 au 13 juin 2024[3].

Rappelant la résolution 77/158 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 2022 relative à l'Année internationale de la préservation des glaciers (2025) et la résolution 78/321 de l'Assemblée en date du 13 août 2024 relative à la Décennie d'action pour les sciences cryosphériques (2025-2034),

Prenant note de la résolution 78/327 de l'Assemblée générale en date du 6 septembre 2024 sur les modalités de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026 visant à accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable no 6 : garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable qui se tiendra aux Émirats arabes unis du 2 au 4 décembre 2026,

Notant que l'année 2025 a été déclarée Année internationale de la préservation des glaciers, que le 21 mars a été proclamé Journée mondiale des glaciers, laquelle Journée sera célébrée chaque année à partir de 2025[4] et que le Gouvernement tadjik organisera une conférence internationale sur la préservation des glaciers à Douchanbé en 2025, et que ces manifestations seront autant d'occasions de renforcer la solidarité internationale,

[3] A/78/955, annexe.

[4] Voir résolution 77/158 de l'Assemblée générale, par. 1

Prenant note de ses résolutions 69/8 du 1er mai 2013 sur le renforcement du partage du savoir et de la coopération en matière de gestion intégrée des ressources en eau en Asie et dans le Pacifique et 71/9 du 29 mai 2015 sur le renforcement de la coopération pour la gestion durable des ressources en eau en Asie et dans le Pacifique,

Soulignant qu'il est nécessaire de renforcer davantage la coopération internationale et régionale et les mesures prises à l'échelon national en vue d'aborder la question du lien entre l'eau et les changements climatiques, et notant les technologies disponibles et les meilleures pratiques mises en place dans la région,

1. *Encourage* ses membres et ses membres associés à collaborer et à dialoguer davantage et à renforcer les activités visant à relever les défis et les risques liés à l'eau auxquels la région Asie-Pacifique doit faire face, et notamment :

a) Se pencher sur la question du lien entre l'eau et les changements climatiques et sur la gestion intégrée des ressources en eau s'y rapportant en vue de renforcer les capacités institutionnelles, les cadres opérationnels, réglementaires et juridiques, les stratégies d'investissement et les plans d'adaptation, ainsi que d'étendre les meilleures pratiques pour gérer les défis et les risques liés à l'eau ;

b) Promouvoir une approche intégrée de la gestion des ressources en eau, de la planification et de l'élaboration des politiques, dans tous les secteurs et à tous les niveaux, en utilisant des données scientifiques, afin de relever les défis et les risques liés à l'eau, y compris ceux induits par le climat, en tenant dûment compte du fait qu'il ne faut laisser personne de côté ;

c) Préserver et restaurer les écosystèmes, soutenir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, lutter contre la déforestation, la dégradation des terres, la désertification et les tempêtes de sable et de poussière, promouvoir la préservation de la biodiversité, s'attaquer à la pollution de l'eau et réduire le risque de catastrophes liées à l'eau ;

d) Renforcer les mesures de mobilisation des ressources pour une gestion efficace des ressources en eau en vue d'un développement durable, gérer les risques de catastrophes liées à l'eau et encourager l'adoption de technologies novatrices, économiques et compatibles pour une utilisation rationnelle de l'eau et l'amélioration de la qualité de l'eau ;

e) Promouvoir les dialogues multipartites et les possibilités de renforcement des capacités et d'éducation, notamment pour les jeunes et la société civile, afin de mobiliser davantage, selon qu'il convient, dans l'action relative au lien entre l'eau et les changements climatiques ;

2. *Invite* les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les grands groupes, les autres parties prenantes intéressées et les donateurs à contribuer volontairement au fonds d'affectation spéciale visant à soutenir les activités entreprises aux fins de la préservation des glaciers[5], qui sera coordonné par le Secrétaire général, en partenariat avec les organismes des Nations Unies concernés, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Organisation météorologique mondiale, afin d'aider les pays à faire face aux problèmes liés à la fonte accélérée des glaciers et à ses conséquences ;

3. *Se félicite* de l'offre généreuse du Gouvernement tadjik de convoquer une conférence internationale consacrée à la préservation des glaciers, qui se tiendra à Douchanbé en 2025, et d'en assumer les coûts, et encourage les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les grands groupes et les autres parties prenantes concernées à participer activement à la conférence en vue de promouvoir des initiatives en faveur de la préservation des glaciers et des mesures visant à faire face aux conséquences de la fonte des glaciers ;

[5] Le fonds d'affectation spéciale pour le financement du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

4. *Se félicite également* de la proposition du Gouvernement tadjik d'accueillir la réunion préparatoire régionale Asie-Pacifique qui doit se tenir en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026 visant à accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 : garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable[6] ;

5. *Prie* la Secrétaire exécutive, dans le cadre des mandats existants et des ressources disponibles :

a) De renforcer la collaboration entre le secrétariat et les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, les organisations régionales et sous-régionales et les organisations non gouvernementales, selon qu'il conviendra, en vue de continuer à soutenir le dialogue et l'échange de données d'expérience sur la collaboration scientifique relative au lien entre l'eau et les changements climatiques avec ces organisations afin d'éviter les doubles emplois ;

b) De promouvoir la coopération régionale et l'échange de données d'expérience sur le lien entre l'eau et les changements climatiques grâce à la mise en commun de l'expertise et des meilleures pratiques, en particulier pour les pays et les sous-régions qui font face à de grandes difficultés et à des risques élevés liés à l'eau ;

c) D'organiser à Douchanbé une réunion préparatoire régionale Asie-Pacifique en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026 visant à accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 ;

d) De lui rendre compte des progrès accomplis dans l'application de la présente résolution à sa quatre-vingt-quatrième session.

9e séance plénière
25 avril 2025

Résolution 81/4
Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

1. *Note* avec satisfaction l'initiative du Gouvernement kazakhstanais d'accueillir la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques qui s'est tenue à Astana du 3 au 5 septembre 2024 ;

2. *Prend note* de la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique[7] qui était le document final de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques ;

3. *Note* le processus engagé en vue d'examiner plus avant la proposition du Gouvernement kazakhstanais de créer un centre Asie-Pacifique de solutions numériques pour le développement durable, au Kazakhstan, en tant qu'institution régionale de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ;

4. *Note également* à cet égard que, grâce à des contributions volontaires, une étude de faisabilité indépendante sur le rôle, la structure et le financement du centre de solutions numériques pour le développement durable proposé a été commandée et qu'un groupe de travail spécial ouvert à tous les membres et les membres associés a été créé, avec possibilité de participation en ligne, afin d'examiner de manière transparente les résultats de l'étude de faisabilité indépendante et de recommander une feuille de route pour renforcer le partage de solutions numériques pratiques pour la région Asie-Pacifique.

9e séance plénière
25 avril 2025

[6] Voir résolution 78/327 de l'Assemblée générale.

[7] ESCAP/MCDIT/5/Add.1.

B. Décisions adoptées par la Commission à sa quatre-vingt-unième session

Décision 81/1
Questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de la note du secrétariat sur les questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/81/2).

Décision 81/2
Perspectives sous-régionales sur les questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de la note du secrétariat relative aux perspectives sous-régionales sur les questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/81/3).

Décision 81/3
Résumé de l'étude thématique sur la coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de la note du secrétariat dans laquelle figure un résumé de l'étude thématique sur la coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/81/4).

Décision 81/4
Résumé du *rapport de 2025 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers : tirer parti d'une nouvelle génération de programmes d'action pour concrétiser les ambitions de développement durable*

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de la note du secrétariat dans laquelle figure un résumé du *rapport de 2025 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers : tirer parti d'une nouvelle génération de programmes d'action pour concrétiser les ambitions de développement durable* (ESCAP/81/5).

Décision 81/5
Décisions prises par le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale à sa dix-neuvième session

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de la note du secrétariat transmettant les décisions prises par le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale à sa dix-neuvième session (ESCAP/81/7).

Décision 81/6
Douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] sur les travaux du douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable (ESCAP/RFSD/2025/6) et pris acte de la note du secrétariat dans laquelle figure un résumé des débats tenus lors des tables rondes (ESCAP/RFSD/2025/6/Add.1).

[8] Le mot « rapport » est utilisé pour désigner le texte adopté en session uniquement.

Décision 81/7
Huitième session du Comité du développement social

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Comité du développement social sur les travaux de sa huitième session (ESCAP/CSD(8)/6).

Décision 81/8
Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+30

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] sur les travaux de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+30 (ESCAP/MCBR/2024/5) et pris note du résumé de la présidence de la Conférence ministérielle (ESCAP/MCBR/2024/5/Add.1).

Décision 81/9
Deuxième Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] sur le deuxième Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (ESCAP/GCM/2025/5).

Décision 81/10
Huitième session du Comité de l'environnement et du développement

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Comité de l'environnement et du développement sur les travaux de sa huitième session (ESCAP/CED(8)/6).

Décision 81/11
Vingtième session du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable sur les travaux de sa vingtième session (ESCAP/81/10).

Décision 81/12
Neuvième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa neuvième session (ESCAP/81/12).

Décision 81/13
Huitième session du Comité des transports

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Comité des transports sur les travaux de sa huitième session (ESCAP/CTR(8)/9).

Décision 81/14
Vingtième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur les travaux de sa vingtième session (ESCAP/81/17).

Décision 81/15
Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris note du rapport[8] sur les travaux de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques (ESCAP/MCDIT/5).

Décision 81/16
Dix-neuvième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur les travaux de sa dix-neuvième session (ESCAP/81/19).

Décision 81/17
Neuvième session du Comité de statistique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Comité de statistique sur les travaux de sa neuvième session (ESCAP/CST(9)/6).

Décision 81/18
Vingtième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le rapport[8] du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa vingtième session (ESCAP/81/21).

Décision 81/19
Autres documents relatifs à l'examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris note des documents suivants :

a) Grandes priorités de développement social pour l'Asie et le Pacifique dans le contexte du deuxième Sommet mondial pour le développement social (ESCAP/81/9) ;

b) La coopération régionale pour renforcer l'action à plusieurs niveaux et relever les ambitions en matière de climat (ESCAP/81/11) ;

c) Promouvoir les alertes précoces multirisques pour tous grâce à la coopération régionale (ESCAP/81/13) ;

d) Promouvoir des transitions énergétiques justes pour soutenir le développement urbain durable (ESCAP/81/14) ;

e) Renforcer la résilience et la durabilité des systèmes de transport public dans les villes de la région Asie-Pacifique (ESCAP/81/15) ;

f) Perspectives, enjeux et questions de politiques macroéconomiques pour la région Asie-Pacifique (ESCAP/81/16) ;

g) Repenser la participation du secteur privé pour le développement urbain en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/81/18) ;

h) Renforcement de la coopération relative aux nouvelles technologies numériques grâce à l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et à la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/81/20) ;

i) Approche mobilisant l'ensemble de la société pour la mise en place de systèmes statistiques agiles (ESCAP/81/22) ;

j) Résumé des progrès accomplis dans l'application des résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP/81/6) ;

k) Rapports annuels des organisations internationales et intergouvernementales communiqués à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP/81/8) ;

l) Note verbale datée du 13 février 2025, adressée au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique par l'Ambassade du Népal à Bangkok par laquelle elle lui transmet le résumé de la présidence de la Consultation régionale de haut niveau sur le financement du développement en Asie et dans le Pacifique, tenue à Bangkok et en ligne les 17 et 18 décembre 2024 dans le contexte des préparatifs de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (ESCAP/81/31).

Décision 81/20
Projet de plan-programme pour 2026

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé le projet de plan-programme pour 2026 (ESCAP/81/23).

Décision 81/21
Aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et du développement des capacités

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de la note du secrétariat intitulée « Aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et du développement des capacités » (ESCAP/81/24) et remercié les membres et les membres associés des annonces de contributions ci-après faites pour 2025 :

1. ***Brunéi Darussalam.*** Le secrétariat avait été avisé par écrit que le Gouvernement du Brunéi Darussalam verserait les contributions suivantes :

Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 15 000
Fonds d'affectation spéciale pour le Pacifique	$ 1 000

2. ***Cambodge.*** Le secrétariat avait été avisé par écrit que le Gouvernement cambodgien verserait les contributions suivantes :

Programme de travail de la CESAP	$ 2 000
Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement	$ 2 000
Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes	$ 2 000

Centre pour la mécanisation agricole durable	$ 2 000
Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 2 000

3. ***Chine.*** La délégation chinoise a annoncé que son Gouvernement verserait des contributions au Programme de coopération Chine-CESAP, au Centre pour la mécanisation agricole durable et à d'autres organes subsidiaires, et apporterait son soutien aux travaux menés dans les domaines spécialisés idoines. Le montant de ces contributions doit encore être approuvé.

4. ***Inde.*** La délégation indienne a notifié le secrétariat par écrit et annoncé que son Gouvernement verserait les contributions suivantes :

Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie	$ 870 000
Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement	$ 20 000
Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 25 000
Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest	$ 79 000
Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques	$ 500 000

5. ***Japon.*** La délégation japonaise a notifié le secrétariat par écrit et annoncé que son Gouvernement verserait les contributions suivantes pour la période allant d'avril 2025 à mars 2026 :

Fonds de coopération Japon-CESAP	$ 10 803
Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 1 841 565

En outre, le Gouvernement japonais entendait apporter une contribution en nature représentant l'équivalent de 992 620 dollars à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique pour la période allant d'avril 2025 à mars 2026. De plus, dans le cadre de son programme de coopération technique, la délégation a annoncé que son Gouvernement entendait fournir des bourses d'études pour les personnes souhaitant suivre une formation de trois mois par l'intermédiaire de l'Agence japonaise de coopération internationale, en coopération avec l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.

6. ***Malaisie.*** Le secrétariat avait été avisé par écrit que le Gouvernement malaisien verserait les contributions suivantes :

Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie	$ 6 000
Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 20 000

7. ***République de Corée.*** La délégation de la République de Corée a notifié le secrétariat par écrit et annoncé que son Gouvernement verserait les contributions suivantes :

Fonds de coopération Corée-CESAP	$ 225 181
Programme de travail de la CESAP	$ 212 380
Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement	$ 95 861
Fonds d'affectation spéciale pour le développement des capacités pour la promotion de l'Accord commercial Asie-Pacifique et des activités de facilitation du commerce	$ 220 000
Initiative de Séoul pour une croissance verte	$ 94 512
Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement	$ 1 489 259

Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie	$ 20 252
Centre pour la mécanisation agricole durable	$ 10 000
Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 45 111
Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est	$ 1 141 000

En outre, en 2025, le Gouvernement de la République de Corée fournirait une contribution en nature consistant en la mise à disposition de sept experts, sur la base d'un détachement à titre gracieux.

8. ***Singapour.*** Le secrétariat avait été avisé par écrit que le Gouvernement singapourien verserait la contribution suivante :

Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 15 000

9. ***Thaïlande.*** Le secrétariat avait été avisé par écrit que le Gouvernement thaïlandais verserait les contributions suivantes :

Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie	$ 15 000
Centre pour la mécanisation agricole durable	$ 15 000
Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 23 000
Fonds d'affectation spéciale pour le Pacifique	$ 1 000

10. ***Macao (Chine).*** Le secrétariat avait été avisé par écrit que le Gouvernement de Macao (Chine) verserait les contributions suivantes :

Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement	$ 5 000
Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie	$ 5 000
Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes	$ 10 000
Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	$ 20 000

Décision 81/22
Évaluation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé les recommandations figurant dans la note du secrétariat sur l'évaluation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (ESCAP/81/25).

Décision 81/23
Évaluation du Centre pour la mécanisation agricole durable

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé les recommandations figurant dans la note du secrétariat sur l'évaluation du Centre pour la mécanisation agricole durable (ESCAP/81/26).

Décision 81/24
Évaluation de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé la réponse du secrétariat aux recommandations figurant dans la note du secrétariat sur l'évaluation de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP/81/27).

Décision 81/25
Examen à mi-parcours de l'appareil de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de la note du secrétariat sur l'examen à mi-parcours de l'appareil de conférence de la Commission (ESCAP/81/28).

Décision 81/26
Clarification des méthodes de travail des comités subsidiaires de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, rappelant sa résolution 80/4 du 26 avril 2024, a décidé que, sans préjudice des articles 31 et 32 de son Règlement intérieur, les membres de la Commission qui souhaitaient soumettre des projets de décisions et des propositions de recommandations à l'examen de ses organes subsidiaires, en particulier des comités, étaient vivement encouragés à les soumettre au (à la) Secrétaire exécutif(ve) au moins un mois avant le début de la session afin de laisser aux membres et aux membres associés de la Commission suffisamment de temps pour les examiner.

Décision 81/27
Changement du nom en anglais de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, rappelant sa résolution 78/2 du 27 mai 2022, a décidé de modifier le nom en anglais de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (Special Body on Least Developed, Landlocked Developing and Small Island Developing States), qui deviendra Special Body on Least Developed Countries, Landlocked Developing Countries and Small Island Developing States.

Décision 81/28
Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris note du rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (ESCAP/81/29).

Décision 81/29
Dates, lieu et thème de la quatre-vingt-deuxième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2026)

À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de la note du secrétariat sur les dates, lieu et thème de la quatre-vingt-deuxième session de la Commission (2026) (ESCAP/81/30) et décidé que sa quatre-vingt-deuxième session se tiendrait à Bakou du 20 au 24 avril 2026. La Commission a décidé également que le thème proposé pour sa quatre-vingt-deuxième session serait « Ne laisser personne de côté : promouvoir une société pour tous les âges en Asie et dans le Pacifique ».

Chapitre II

Organisation de la quatre-vingt-unième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

A. Participation et organisation des travaux

3. La quatre-vingt-unième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Bangkok du 21 au 25 avril 2025.

4. Les membres et les membres associés ci-après étaient représentés :

Membres

Arménie
Australie
Azerbaïdjan
Bangladesh
Bhoutan
Brunéi Darussalam
Cambodge
Chine
États-Unis d'Amérique
Fédération de Russie
Fidji
France
Géorgie
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Îles Marshall
Îles Salomon
Japon
Kazakhstan
Malaisie
Maldives
Mongolie
Népal
Nouvelle-Zélande
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Pays-Bas (Royaume des)
Philippines
République de Corée
République démocratique populaire lao
République populaire démocratique de Corée
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Singapour
Sri Lanka
Tadjikistan
Thaïlande
Timor-Leste
Turkménistan
Tuvalu
Türkiye
Vanuatu
Viet Nam

Membres associés

Hong Kong (Chine)
Îles Cook
Macao (Chine)

5. Des représentant(e)s de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Maroc, du Mexique, de la Roumanie et de la Suisse ont participé à la session en vertu de l'article 3 du Règlement intérieur de la Commission. Des représentant(e)s du Saint-Siège y ont également participé.

6. Des représentant(e)s des bureaux suivants du Secrétariat étaient présent(e)s : le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en Inde, le Bureau de la Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Thaïlande, le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le secrétariat de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière.

7. Les représentant(e)s des institutions spécialisées, fonds, programmes et autres organismes des Nations Unies ci-après ont participé à la session : Agence internationale de l'énergie atomique, Fonds des Nations Unies pour la population, Organisation internationale du Travail, Organisation internationale pour les migrations, Organisation météorologique mondiale, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

8. Les représentant(e)s des organisations intergouvernementales ci-après ont assisté à la session en qualité d'observateur(trice)s : Association sud-asiatique de coopération régionale, Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, Centre international Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel, Comité CESAP/OMM des typhons, Commission économique eurasienne, Communauté internationale de la noix de coco, Communauté internationale du poivre, Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, Dialogue pour la coopération en Asie, Forum international des transports, Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle, Institut du Mékong, Organisation de coopération de Shanghai, Secrétariat de coopération trilatérale, Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique.

9. Les représentant(e)s des organisations non gouvernementales et autres entités ci-après ont assisté à la session en qualité d'observateur(trice)s : Asian Coalition for Housing Rights ; Bloomberg Philanthropies ; Buddhist Tzu Chi Foundation ; Comité international de la Croix-Rouge ; Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies ; Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Habitat for Humanity International ; International Federation of Business and Professional Women ; Malaysian Medical Relief Society ; Ordre sacré militaire constantinien de Saint-Georges ; Ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte ; Pacific Catastrophe Risk Insurance Company ; Pan-Pacific and South-East Asia Women's Association ; Stichting The Ocean Cleanup ; Université Thammasat et Youth Empowerment in Climate Action Platform. Des représentant(e)s des collectivités locales y ont également assisté.

10. On trouvera la liste des participant(e)s en ligne[9].

11. À sa 1re séance, le 21 avril 2025, et conformément à l'article 13 de son Règlement intérieur, la Commission a élu Mme Arzu Rana Deuba (Népal) présidente de la quatre-vingt-unième session.

[9] Voir www.unescap.org/events/commission81.

12. À la même séance, la Commission a également élu les vice-président(e)s ci-après :

M. Panapasi Nelesone (Tuvalu)
M. Ly Thuch (Cambodge)
M. Maciu Katamotu Nalumisa (Fidji)
M. Tumur Amarsanaa (Mongolie)
Mme Millicent Cruz-Paredes (Philippines)
Mme Rukhsana Afzaal (Pakistan)
M. Faiyaz Murshid Kazi (Bangladesh)
M. Elchin Bashirov (Azerbaïdjan)

13. La Commission a constitué le Groupe de travail des projets de résolution chargé d'examiner les projets de résolution et de décision soumis avant la session. M. Faiyaz Murshid Kazi (Bangladesh) a été élu président et Mme Cataleya Phatoomros (Thaïlande) a été élue vice-présidente du Groupe de travail.

14. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, la Présidente et les Vice-Président(e)s ont examiné les accréditations de tou(te)s les représentant(e)s et en ont rendu compte à la Commission. Les accréditations de 43 États membres étaient en bonne et due forme. Prenant acte du Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session[10] et conformément à la résolution 396 (V) de l'Assemblée en date du 14 décembre 1950, le Bureau a décidé de reporter toute décision relative à l'accréditation des représentant(e)s du Myanmar pour la quatre-vingt-unième session de la Commission.

15. La Commission a pris note du rapport de la Présidente et des Vice-Président(e)s sur les accréditations.

B. Ordre du jour

16. La Commission a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
   a) Allocutions d'ouverture ;
   b) Élection du Bureau ;
   c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique :
   a) Débat général ;
   b) Perspectives sous-régionales.
3. Thème : « Coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique ».
4. Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.
5. Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
   a) Forum Asie-Pacifique pour le développement durable ;
   b) Développement social ;

[10] A/79/613.

c) Environnement et développement ;

d) Réduction des risques de catastrophe ;

e) Énergie ;

f) Transport ;

g) Politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et financement du développement ;

h) Commerce, investissement, entreprises et innovation commerciale ;

i) Technologies de l'information et de la communication, science, technologie et innovation ;

j) Statistiques.

6. Questions relatives à la gestion :

a) Projet de plan-programme pour 2026 ;

b) Aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et du développement des capacités ;

c) Évaluation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes ;

d) Évaluation du Centre pour la mécanisation agricole durable ;

e) Évaluation de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.

7. Examen à mi-parcours de l'appareil de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

8. Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.

9. Dates, lieu et thème de la quatre-vingt-deuxième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2026).

10. Questions diverses.

11. Adoption du rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa quatre-vingt-unième session.

C. Ouverture de la session

17. La Présidente a présidé la séance d'ouverture de la quatre-vingt-unième session, le 21 avril 2025. La Première Ministre thaïlandaise, Mme Paetongtarn Shinawatra, a fait une déclaration. Des messages vidéo des personnalités ci-après ont été diffusés : M. Philemon Yang, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session ; M. Bob Rae, quatre-vingtième Président du Conseil économique et social et la Vice-Secrétaire générale de l'ONU. La Secrétaire exécutive de la Commission a prononcé des allocutions de bienvenue et de politique générale.

18. Un message vidéo de M. Muhammad Yunus, Conseiller principal du Bangladesh, a été diffusé. Le Vice-Premier Ministre et Ministre de la finance et du développement économique de Tuvalu, M. Panapasi Nelesone, a fait une déclaration.

D. Adoption du rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa quatre-vingt-unième session

19. À sa 9e séance plénière, le 25 avril 2025, la Commission a adopté le rapport sur les travaux de sa quatre-vingt-unième session.

Chapitre III

Travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique depuis sa quatre-vingtième session

A. Activités des organes subsidiaires

20. Durant la période considérée, les organes intergouvernementaux et subsidiaires suivants ont tenu des réunions :

a) Comités :

i) Comité du développement social (huitième session) ;

ii) Comité de l'environnement et du développement (huitième session) ;

iii) Comité des transports (huitième session) ;

iv) Comité de statistique (neuvième session) ;

b) Conseils d'administration :

i) Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (dix-neuvième session) ;

ii) Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (vingtième session) ;

iii) Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable (vingtième session) ;

iv) Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (vingtième session) ;

v) Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (neuvième session) ;

c) Autres réunions intergouvernementales :

i) Conseil pour le commerce sans papier de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (troisième session) ;

ii) Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques ;

iii) Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+30 ;

iv) Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (dix-neuvième session) ;

v) Deuxième Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ;

vi) Douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable.

21. Les dates de ces réunions, la composition de leur bureau et la cote du rapport correspondant sont indiquées à l'annexe II. Les rapports de ces réunions rendent compte de leurs débats, conclusions et décisions.

B. Publications

22. La liste des publications parues depuis la vingtième session de la Commission et des documents soumis avant la présente session figure à l'annexe III.

C. Relations avec les autres organes de l'Organisation des Nations Unies

23. Le secrétariat a entretenu des contacts étroits et réguliers avec les départements du Siège et avec les secrétariats des autres commissions régionales au sujet de projets d'intérêt commun.

Annexe I

État des incidences sur le budget-programme des décisions et propositions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

1. Les demandes formulées dans les résolutions indiquées ci-dessous n'auront aucune incidence sur le budget-programme approuvé pour 2025[1] sur le projet de budget-programme de l'Organisation des Nations Unies pour 2026[2] :

a) Résolution 81/1 : Faire progresser le développement durable des pays à revenu intermédiaire en Asie et dans le Pacifique ;

b) Résolution 81/2 : Coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique ;

c) Résolution 81/3 : Renforcer la coopération relative au lien entre l'eau et les changements climatiques pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique ;

d) Résolution 81/4 : Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique.

2. Selon qu'il conviendra, des ressources extrabudgétaires seront demandées aux fins de la mise en œuvre des activités requises au titre des résolutions ci-dessus.

[1] Résolution 79/259 A-C de l'Assemblée générale.

[2] A/80/6 (Sect. 19).

Annexe II

Réunions des organes subsidiaires et autres organes intergouvernementaux tenues depuis la quatre-vingtième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Organes subsidiaires et bureaux		*Session*	*Cote du document*
	Comités		
I. Comité du développement social		Huitième session Bangkok 8-10 octobre 2024	ESCAP/CSD(8)/6
Président :	M. Maliki (Indonésie)		
Vice-Président(e)s :	M. Prakash Kumar Shrestha (Népal)		
	Mme Serap Ersoy (Türkiye)		
II. Comité de l'environnement et du développement		Huitième session Bangkok 16-18 octobre 2024	ESCAP/CED(8)/6
Présidente :	Mme Norliza Hashim (Malaisie)		
Vice-Présidents :	M. Amenatave Yauvoli (Fidji)		
	M. Hyungsup Lee (République de Corée)		
III. Comité des transports		Huitième session Bangkok 5-7 novembre 2024	ESCAP/CTR(8)/9
Président :	M. Abdul Latheef Mohamed (Maldives)		
Vice-Président(e)s :	Mme E.A.S. Wijayanthi Edirisinghe (Sri Lanka)		
	M. Faiyaz Murshid Kazi (Bangladesh)		
IV. Comité de statistique		Neuvième session Bangkok 11-13 décembre 2024	ESCAP/CST(9)/6
Président :	M. Eng Chuan Koh (Singapour)		
Vice-Président(e)s :	Mme Jianhong Ruan (Chine)		
	M. Olzhas Tuleuov (Kazakhstan)		
	M. Bakhodir Begalov (Ouzbékistan)		
Membre :	Mme Aritita Tekaieti (Kiribati)		
Rapporteuse :	Mme Aishath Hassan (Maldives)		

Organes subsidiaires et bureaux		*Session*	*Cote du document*
Conseils d'administration des institutions régionales			
I. Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement		Dix-neuvième session Astana 4 septembre 2024	ESCAP/81/19
Présidente :	Mme Somaly Nguon (Cambodge)		
Vice-Président :	M. Jimmicio Daoaten (Philippines)		
II. Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie		Vingtième session Téhéran et en ligne 27 et 28 novembre 2024	ESCAP/81/17
Président :	M. Alireza Bassiri (République islamique d'Iran)		
Vice-Présidente :	Mme Nongnuch Chunbandhit (Thaïlande)		
III. Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable		Vingtième session Tachkent 27 novembre 2024	ESCAP/81/10
Président :	M. Anuchit Chamsing (Thaïlande)		
Vice-Présidente :	Mme Mst. Zohra Khatoon (Bangladesh)		
IV. Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique		Vingtième session Bangkok 9 et 10 décembre 2024	ESCAP/81/21
Président :	M. Saurabh Garg (Inde)		
Vice-Président :	M. Masakazu Nagata (Japon)		
V. Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes		Neuvième session Téhéran et en ligne 22 janvier 2025	ESCAP/81/12
Président :	M. Mohammad Ghasemi (République islamique d'Iran)		
Vice-Président :	M. Kuldeep Srivastava (Inde)		
Autres réunions intergouvernementales			
I. Conseil pour le commerce sans papier de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique		Troisième session Bangkok et en ligne 6 et 7 juin 2024	ESCAP/PTA/PTC(3)/3
Président :	M. Sanzharbek Bolotov (Kirghizistan)		
Vice-Président :	M. Juvençio Martins (Timor-Leste)		

Organes subsidiaires et bureaux		*Session*	*Cote du document*
II. Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques		Astana 3-5 septembre 2024	ESCAP/MCDIT/5
Président :	M. Zhaslan Madiyev (Kazakhstan)		
Vice-Président(e)s :	Mme Millicent Cruz-Paredes (Philippines)		
	M. Sanghoon Song (République de Corée)		
	M. Poumulinuku Onesemo (Samoa)		
III. Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+30		Bangkok 19-21 novembre 2024	ESCAP/MCBR/2024/5
Présidente :	Mme Ing Kantha Phavi (Cambodge)		
Vice-Président(e)s :	Mme Sharmeen S. Murshid (Bangladesh)		
	Mme Lin Yi (Chine)		
	Mme Lynda Diseru Tabuya (Fidji)		
	M. Jess Gasper (Îles Marshall)		
	M. Munkhtushig Lkhanaajav (Mongolie)		
	Mme Charmaine E. Scotty (Nauru)		
	M. Gustav N. Aitaro (Palaos)		
	M. Jason Peter (Papouasie-Nouvelle-Guinée)		
	Mme Ermelita V. Valdeavilla (Philippines)		
	Mme Aly Vongnorbountham (République démocratique populaire lao)		
	Mme Zahra Behrouz Azar (République islamique d'Iran)		
	Mme Mulipola Anarosa Ale - Molio'o (Samoa)		
	M. Varawut Silpa-archa (Thaïlande)		
	Mme Elvina Sousa Carvalho (Timor-Leste)		
	M. Lord Vaea (Tonga)		
	Mme Oguljennet Berdiliyeva (Turkménistan)		
	M. Monise Laafai (Tuvalu)		
	Mme Nguyen Thi Ha (Viet Nam)		
IV. Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale		Dix-neuvième session Douchanbé 28 novembre 2024	ESCAP/81/7
Président :	M. Ahliddin Nuriddinzoda (Tadjikistan)		

Organes subsidiaires et bureaux		*Session*	*Cote du document*
V. Deuxième Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières		Bangkok 4-6 février 2025	ESCAP/GCM/2025/5
Président :	M. Viliame Naupoto (Fidji)		
Vice-Président(e)s :	Mme Chou Bun Eng (Cambodge)		
	M. Faiyaz Murshid Kazi (Bangladesh)		
	Mme Indah Nuria Savitri (Indonésie)		
VI. Douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable		Bangkok 25-28 février 2025	ESCAP/RFSD/2025/6
Président :	M. Suman Bery (Inde)		
Vice-Présidents :	M. Chencho (Bhoutan)		
	M. Florian J. Yatilman (États fédérés de Micronésie)		
	M. Shigemi Ando (Japon)		
	M. Shiva Raj Adhikari (Népal)		

Annexe III

Publications et documents de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

I. Publications parues depuis la vingtième session

Direction exécutive et administration

Rapport annuel de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 20 mai 2023-26 avril 2024 (E/2024/39).

What's Ahead @ ESCAP[*].

Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report 2025: Harnessing a New Generation of Programmes of Action for Sustainable Development Ambitions (numéro de vente : E.25.II.F.5).

Asia-Pacific Sustainable Development Journal, vol. 31, nº 1, mai 2024 (numéro de vente : E.24.II.F.4).

Asia-Pacific Sustainable Development Journal, vol. 31, nº 2, novembre 2024 (numéro de vente : E.24.II.F.5).

Delivering a Just Transition: Advancing Decent Work, Gender Equality, and Social Protection (Bangkok, Banque asiatique de développement, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Programme des Nations Unies pour le développement, 2025).

Urban Transformation in Asia and the Pacific: From Growth to Resilience (numéro de vente : E.25.II.F.2).

CSS Policy Briefs[*] *:*

Nº 24-1, avril 2024 : « Gender-responsive financing solutions for sustainable and resilient energy and food systems in Asia-Pacific ».

Nº 24-2, mai 2024 : « Leveraging digitalization to foster sustainable development in LLDCs ».

Nº 24-3, mai 2024 : « Decent work solutions at the intersection of climate change and poverty in Asia and the Pacific ».

Nº 24-4, mai 2024 : « Combating climate change and poverty in Asia-Pacific least developed countries: a call for integrated approaches ».

Nº 24-5, mai 2024 : « Doha Programme of Action for Least Developed Countries: key features and its alignment with the Sustainable Development Goals ».

Nº 24-6, septembre 2024 : « The Antigua and Barbuda Agenda for SIDS (ABAS): A Renewed Declaration for Resilient Prosperity – key features and its alignment with the Sustainable Development Goals ».

Nº 25-1, janvier 2025 : « The Programme of Action for Landlocked Developing Countries for the Decade 2024-2034: key features and its alignment with the Sustainable Development Goals ».

[*] Disponible en ligne uniquement.

Sous-programme 1
Politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et financement du développement

Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2025: Understanding the Macroeconomic Implications of Climate Change (numéro de vente : E.25.II.F.3).

MPFD Policy Briefs[*] *:*

Nº 128, juillet 2024 : « Beyond inclusion: building people's financial resilience ».

Nº 129, décembre 2024 : « Unlocking the potential of multilateral development banks: boosting lending capacity and operational efficiency ».

Nº 130, décembre 2024 : « Tax compliance: rationale and behavioral aspects of taxpayer motives ».

Nº 131, décembre 2024 : « Managing the risks of foreign currency financing in Asia and the Pacific ».

MPFD Working Papers[*] *:*

WP/24/01, avril 2024 : « Increasing domestic resource mobilization through the digitalization of tax administrations in Asia and the Pacific: progress, challenges, and opportunities ».

WP/24/02, avril 2024 : « Towards an integrated national financing framework for Pakistan ».

Sous-programme 2
Commerce, investissement et innovation[1]

Asia-Pacific Trade and Investment Trends 2024/2025[*] *:*

Décembre 2024 : « Trade in goods and services outlook in Asia and the Pacific ».

Décembre 2024 : « Preferential trade agreements ».

Décembre 2024 : « Foreign direct investment ».

Studies in Trade, Investment and Innovation Series[*] *:*

Nº 99, *Navigating Digital Trade towards Sustainable Development: Empirical Insights and Policy Implications*. ESCAP/2-TR/33.

Nº 100, *Advancing the Green Transition of SMEs: Insights for SME Development Agencies to Support Sustainability Practices and Reporting*. ESCAP/2-TR/34.

Trade, Investment and Innovation Working Paper Series[*] *:*

Janvier 2024 : « Trade digitalization index: a new tool for assessing the global state of play in the digitalization of trade procedures ».

Septembre 2024 : « Impact of disaggregated trade facilitation indicators and individual measures on trade using a structural gravity model ».

Janvier 2025 : « Impact of trade facilitation, digitalization and sector-specific measures on agricultural trade ».

Sous-programme 3
Transport

Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific 2024: Transition towards Sustainable Transport Solutions (numéro de vente : E.24.II.F.13).

Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific: nº 94.

[1] Y compris le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie.

Sous-programme 4
Environnement et développement

2024 Review of Climate Ambition in Asia and the Pacific: From Ambitions to Results – Sectoral Solutions and Integrated Action. ESCAP/4-TR/32.

Sous-programme 5
Technologies de l'information et de la communication et réduction et gestion des risques de catastrophe

Asia-Pacific Digital Transformation Report 2024: Digital Innovation for Smarter Climate Action (numéro de vente : E.24.II.F.10).

Geospatial Practices for Sustainable Development in East and North-East Asia 2024: A Compendium (numéro de vente : E.24.II.F.11).

Study on the Necessity, Viability and Modalities for the Establishment of the United Nations Special Programme for the Aral Sea Basin. ESCAP/5-TR/43.

Sous-programme 6
Développement social

« 2024 ESCAP population data insights ».

Asia-Pacific Migration Report 2024: Assessing Implementation of the Global Compact for Migration.

Charting New Paths for Gender Equality and Empowerment: Asia-Pacific Regional Report on Beijing+30 Review (numéro de vente : E.24.II.F.12).

Readiness to Implement the Action Plan to Strengthen Regional Cooperation on Social Protection: Nepal.

Social Outlook for Asia and the Pacific 2024: Protecting Our Future Today – Social Protection in Asia and the Pacific (numéro de vente : E.24.II.F.8).

Social Development Division Working Paper Series[*] *:*

Octobre 2024 : « The price of inaction on social protection in Asia and the Pacific: a CGE model for 27 countries in Asia and the Pacific ».

Décembre 2024 : « Stepping stones towards social protection and climate resilience in the Maldives ».

Janvier 2025 : « Leaving no one behind: child labour in Asia and the Pacific ».

Janvier 2025 : « Leaving no one behind: slum households in Asia ».

Sous-programme 7
Statistiques

Asia and the Pacific SDG Progress Report 2025: Engaging Communities to Close the Evidence Gap (numéro de vente : E.25.II.F.1).

Stats Briefs[*] *:*

N° 34, mars 2024 : « Data governance: practices in Asia and the Pacific ».

N° 35, septembre 2024 : « Understanding and improving adult mortality measurement in a changing demographic landscape ».

N° 36, février 2025 : « Alternative data sources for price statistics: Uzbekistan's experience modernizing the consumer price index ».

Sous-programme 8
Activités sous-régionales de développement

Leveraging Digital Technologies to Improve Quality of Life for Older Persons. ESCAP/8.2-TR/27.

Sous-programme 9
Énergie

« Digitalization and artificial intelligence for achieving SDG 7 and the energy transition in Asia and the Pacific ». ESCAP/9-WP/95.

Passive Design in Cambodian Architecture: A Look at Past and Current Use of Passive Cooling Strategies. ESCAP/9-TR/23.

Power Market Road Map for Central and West Asia: Promoting Cross-Border Electricity Connectivity for Sustainable Development. ESCAP/9-TR/29.

Regional Trends Report 2024: Energy Connectivity for Sustainable Development in Asia and the Pacific – Implementing the Regional Road Map on Power System Connectivity. ESCAP/9-TR/37.

II. Documents soumis à la Commission à sa quatre-vingt-unième session

Cote du document	*Titre du document*	*Point de l'ordre du jour*
	Distribution limitée	
ESCAP/81/L.1	Projet de rapport : Organisation de la quatre-vingt-unième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	11
ESCAP/81/L.1/Add.1	Projet de rapport : État des incidences sur le budget-programme des décisions et propositions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	11
ESCAP/81/L.2	Projets de décision	11
ESCAP/81/L.3	Projet de résolution : Renforcer la coopération relative au lien entre l'eau et les changements climatiques pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique	5 c)
ESCAP/81/L.4	Projet de résolution : Coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique	3
ESCAP/81/L.5	Projet de résolution : Faire progresser le développement durable des pays à revenu intermédiaire en Asie et dans le Pacifique	2
ESCAP/80/L.6	Projet de résolution : Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique	5 i)
	Distribution générale	
ESCAP/81/1	Ordre du jour provisoire	1 c)
ESCAP/81/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/81/2	Questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique	2 a)
ESCAP/81/3	Perspectives sous-régionales sur les questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique	2 b)
ESCAP/81/4	Résumé de l'étude thématique sur la coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique	3
ESCAP/81/5	Résumé du *rapport de 2025 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers : tirer parti d'une nouvelle génération de programmes d'action pour concrétiser les ambitions de développement durable*	4
ESCAP/81/6	Résumé des progrès accomplis dans l'application des résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	4, 5 a), 5 c), 5 d), et 5 j)
ESCAP/81/7	Décisions prises par le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale à sa dix-neuvième session	5

Cote du document	*Titre du document*	*Point de l'ordre du jour*
ESCAP/81/8	Rapports annuels des organisations internationales et intergouvernementales communiqués à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	5, 5 c), et 5 d)
ESCAP/81/9	Grandes priorités de développement social pour l'Asie et le Pacifique dans le contexte du Deuxième Sommet mondial pour le développement social	5 b)
ESCAP/81/10	Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable sur les travaux de sa vingtième session	5 c)
ESCAP/81/11	La coopération régionale pour renforcer l'action à plusieurs niveaux et relever les ambitions en matière de climat	5 c)
ESCAP/81/12	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa neuvième session	5 d)
ESCAP/81/13	Promouvoir les alertes précoces multirisques pour tous grâce à la coopération régionale	5 d)
ESCAP/81/14	Promouvoir des transitions énergétiques justes pour soutenir le développement urbain durable	5 e)
ESCAP/81/15	Renforcer la résilience et la durabilité des systèmes de transport public dans les villes de la région Asie-Pacifique	5 f)
ESCAP/81/16	Perspectives, enjeux et questions de politiques macroéconomiques pour la région Asie-Pacifique	5 g)
ESCAP/81/17	Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur les travaux de sa vingtième session	5 h)
ESCAP/81/18	Repenser la participation du secteur privé pour le développement urbain en Asie et dans le Pacifique	5 h)
ESCAP/81/19	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur les travaux de sa dix-neuvième session	5 i)
ESCAP/81/20	Renforcement de la coopération relative aux nouvelles technologies numériques grâce à l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et à la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique	5 i)
ESCAP/81/21	Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa vingtième session	5 j)
ESCAP/81/22	Approche mobilisant l'ensemble de la société pour la mise en place de systèmes statistiques agiles	5 j)
ESCAP/81/23	Projet de plan-programme pour 2026	6 a)
ESCAP/81/24	Aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et du développement des capacités	6 b)
ESCAP/81/25	Évaluation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes	6 c)
ESCAP/81/26	Évaluation du Centre pour la mécanisation agricole durable	6 d)

Cote du document	*Titre du document*	*Point de l'ordre du jour*
ESCAP/81/27	Évaluation de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	6 e)
ESCAP/81/28	Examen à mi-parcours de l'appareil de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	7
ESCAP/81/29	Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission	8
ESCAP/81/30	Dates, lieu et thème de la quatre-vingt-deuxième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2026)	9
ESCAP/81/31	Note verbale datée du 13 février 2025, adressée au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique par l'Ambassade du Népal à Bangkok	5 g)
ESCAP/RFSD/2025/6	Rapport sur les travaux du douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable	5 a)
ESCAP/RFSD/2025/6/Add.1	Résumé des débats tenus lors des tables rondes	5 a)
ESCAP/CSD(8)/6	Rapport du Comité du développement social sur les travaux de sa huitième session	5 b)
ESCAP/MCBR/2024/5	Rapport sur les travaux de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+30	5 b)
ESCAP/MCBR/2024/5/Add.1	Résumé de la présidence	5 b)
ESCAP/GCM/2025/5	Rapport sur le deuxième Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	5 b)
ESCAP/CED(8)/6	Rapport du Comité de l'environnement et du développement sur les travaux de sa huitième session	5 c)
ESCAP/CTR(8)/9	Rapport du Comité des transports sur les travaux de sa huitième session	5 f)
ESCAP/MCDIT/5	Rapport sur les travaux de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques	5 i)
ESCAP/MCDIT/5/Add.1	Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique	5 i)
ESCAP/CST(9)/6	Rapport du Comité de statistique sur les travaux de sa neuvième session	5 j)

B25-00147